

ARTS ET EDUCATION

Affaire suivie par :

Gilles KASSAR

Tel. : 01.48.50.53.93

E-mail : [g.kassar@bondy.fr](mailto:g.kassar@bondy.fr)

AUX PARENTS DES ELEVES ET ELEVES  
DES COURS MUNICIPAUX

Bondy, le 22 avril 2024

---

**OBJET : Réinscriptions aux cours municipaux de danse, de théâtre et d'arts plastiques**

---

Madame, Monsieur,

Je vous invite à prendre connaissance des dates et formalités de réinscriptions aux cours municipaux de danse, de théâtre et d'arts plastiques, qui se dérouleront du **lundi 09 septembre 2024 au samedi 5 juillet 2025**.

La fiche de réinscription ainsi que le règlement intérieur et le questionnaire et attestation sur l'honneur de non contre-indication à la pratique de la danse des cours municipaux vous seront remis prochainement par vos enseignants et adressés par mail.

Vous pourrez vous adresser au service **Accueil famille** pour effectuer le calcul du nouveau quotient familial 2024/2025, en vous munissant des justificatifs suivants :

- Le livret de famille ou extrait d'acte de naissance de chaque enfant.
- La dernière quittance de loyer ou quittance EDF/GDF.
- Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition.
- L'attestation de paiement CAF de l'année 2023 ou attestation de non-paiement CAF.

**Ensuite**, vous pourrez déposer le formulaire de réinscription auprès du service programmation culturelle au jour et horaire d'ouverture : tel 01 48 50 53 28 / 54 68 en munissant des justificatifs suivants :

- La lettre de quotient familial 2024/2025.
- Le questionnaire et attestation sur l'honneur de non contre-indication à la pratique de la danse.
- Fournir un certificat médical pour les élèves majeurs.
- Une attestation d'assurance individuelle de responsabilité civile.

J'attire votre attention sur le fait qu'aucune réinscription ne pourra être acceptée sans la réception de l'ensemble des documents et en dehors de la période ci-dessous.

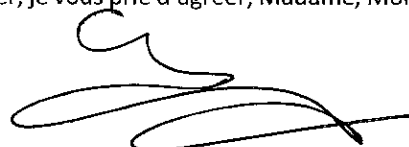
➤ **PERIODE DE REINSCRIPTIONS : réinscription du lundi 13 mai au 31 mai 2024**

**Retour du dossier au service Arts et Education**

**Votre réinscription sera définitivement validée après un retour de mail du service Arts et Education.**

Si vous n'effectuez pas votre réinscription aux dates indiquées ci-dessus ou si vous souhaitez changer de cursus, vous êtes invités à revenir pour une nouvelle inscription soit à **partir du 10 juin au 28 juin 2024** ou à partir **02 septembre au 27 septembre 2024**.

Comptant sur l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleures salutations.



Pour le maire et par délégation  
Emmanuelle TRIEF-TOUCHARD  
Directrice du Pôle Culture et Education Populaire